



1207573402

DATE DEPOT :	2012-08-13
NUMERO DE DEPOT :	2012R075643
N° GESTION :	2008B05798
N° SIREN :	503023327
DENOMINATION :	A-VENTURE
ADRESSE :	5-7 rue de Monttessuy 75007 PARIS
DATE D'ACTE :	2012/06/13
TYPE D'ACTE :	RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES
NATURE D'ACTE :	.

A-VENTURE

Société par Actions Simplifiée

5-7 rue de Monttessuy
75007 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exactitude de l'arrêté de compte

Assemblée Générale des associés du 29 juin 2012 –
7^{ème} décision

A-VENTURE

Société par Actions Simplifiée

5-7 rue de Montessuy
75007 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exactitude de l'arrêté de compte

Assemblée Générale des associés du 29 juin 2012 – 7^{ème} décision

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article R. 225-134 du code de commerce, nous avons procédé au contrôle de l'arrêté de compte au 29 juin 2012, tel qu'il est joint au présent rapport. Cet arrêté de compte a été établi par le Directeur Général le 29 juin 2012. Il nous appartient sur la base de nos travaux d'en certifier l'exactitude.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier que les créances concernées sont certaines dans leur existence et déterminées dans leur montant.

Nous certifions l'exactitude de cet arrêté de compte s'élevant à 7 121 948,31 euros.

Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Damien LEURENT

1000

1000

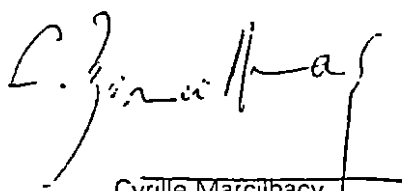


A-VENTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 15.793.200 euros
Siège social : 5-7 rue de Monttessuy 75007 Paris
503 023 327 RCS Paris
(la « Société »)

ARRETÉ DE COMPTE

Je soussigné, Cyrille Marcilhacy, atteste, en ma qualité de Directeur Général de la Société, que la société NATIXIS PRIVATE EQUITY est titulaire, à la date des présentes, d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de 7.121.948,31 euros, inscrite dans les livres de la Société au titre d'une avance en compte courant d'associé (y compris les intérêts courus pour la somme de 23.927,04 euros).

Fait à Paris,
Le 29 juin 2012


Cyrille Marcilhacy
Directeur Général